L'ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1904.

L'Athenee propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"LES PIONNIERS FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DU MISSISSIPI."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1905 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été reconnu le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secretaire perpetuel.

EUG. ROCHON,

P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Services Religieux.

CATHÉDRALE ST-LOUIS.

Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE. (Archeveche.

Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST ANTOINE DE PADOUE

Conti et Rempart.

Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.

Camp, pres Girod.

Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h. 9 et 10 h.

STE-THÉRESE.

Camp et Erato.

Dimanche. Messes à 6, 7.30; à 8 h. 10 pour les enfants. Grand messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

ANNONCIATION.

Marais et Mandeville.

Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE,

St-Philippe près Roman.

Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.

St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

STE-ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL,

Dauphine, pres Montegut.

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M.

MATER DOLOROSA.

Coin Cambronne et Eurthe, Gentilly.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST.

4400 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoleon.

Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir Seance à 7:45.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

MARDI 18 OCTOBRE 1904

Bayou Lafourche—CITY OF HARTFORD à 12 m

Rivières Atchafalaya et Black—H. M. CARTER à 5 p. m.

Rivières Ouachita et Black—BOB ALLEN à 5 p. m.

Bayou Pierre et Bayou Rouge—MARIE LOUISE à 12 m

Mississippi—NEW CAMELIA à 4 p. m.

MERCREDI, 19 OCTOBRE 1904

Old Basin—NEW CAMELIA à 4 p. m.

Bayou Sara—LOUISE à 11 a. m.

Rivières Rouge et Boeuf—LAFOURCHE à 12 m

Bayou Sara—MABEL COMEAUX, à 5 p. m.

Rivières Ouachita et Black—COLUMBIA, à 5 p. m.

Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG à 5 p. m.

Vicksburg et Bends—AMERICA, à 5 p. m.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans 17 octobre 1904

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

Stations	Profondeur à l'eau, pieds.	Ligne du danger pieds.	Hauteur, pieds	Changement dans 24 heures
St-Paul		14	6.9	-0.5
Davenport	10	15	5.1	-0.4
St. Louis	22	30	6.7	-0.3
Keokuk	44	15	7.2	-0.5
Memphis	12	22	8.8	-0.4
Helena	43	42	6.8	-0.6
Vicksburg	44	45	7.0	-1.5
Riviere Rouge			9.4	-0.5
Donaldsonville	23	25	5.0	0.0
Nlle-Orléans	9	18	5.3	-0.1
Melville		21	10.2	-0.1
Omaha		41		
Kansas City		21	6.8	-0.1
Pittsburg	30	23	6.8	+0.4
Jeffersonville	45	50	4.2	0.0
Louisville		18	2.5	-0.1
Nashville		40	6.5	+1.8
Chattanooga	13	18	0.2	0.0
Fort Smith		12	4.6	-0.7
Little Rock		18	6.3	+0.1
Arthur City		27	5.8	0.0
Fulton	20	28	6.0	-0.1
Shreveport	21	29	0.4	-0.3
Alexandria	23	32	1.2	-0.5
Barbre				
Camden	26	39	4.2	-0.2
Monroe		40	0.5	-0.2

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

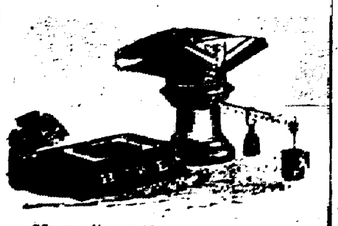

23nov—dim ven

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983. A Algiers au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

18sept—10m - dim mer ven

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Mlles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils sur la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a arraché les calmistes et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racine et poil, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les bras et les bras, et cela sans aucun endommagement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement, auquel elles ont donné le nom descriptif de "MILL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu l'offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou vous pourrez voir par vous-mêmes ce qu'est cette découverte. Rendez-vous dans votre propre cuisine et essayez alors que le traitement "MILL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une chose qui nuisent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL

78 et 80 Cinquième Avenue,

New-York.

24 O/o de Profits Comptant

Garantis à quiconque achetant durant les dix jours suivants des lots dans le Sud de la Nouvelle Orléans, la nouvelle subdivision de la ville immédiatement contigue à la Station Navale des Etats-Unis.

Le Gouvernement des Etats-Unis dépense $5.000.000.00 en construisant la grande Station Navale et Chantier de Marine dans les Etats-Unis qui emploiera de 500 à 600 hommes et construira des navires de guerre pour notre Marine.

Les Chemins de Fer Urbains et de la Ville se préparent à dépenser plusieurs CENTAINES DE MILLE DOLLARS en construisant un pont et chemin de fer urbain en niveau et passant par les rues et les traversant et en commençant des travaux d'égout dans cette section de la ville.

La valeur des terrains augmentera très rapidement. En achetant maintenant VOUS FEREZ TOUS LES PROFITS que ces améliorations rapporteront aux propriétaires dans cette section.

Pour prouver notre confiance dans l'augmentation et valeur de ces terrains nous garantissons 24 O/O de profits comptants à époque où ces lots seront payés. Si vous ne trouvez pas ce montant ou davantage nous vous laisserons avec plaisir 24 O/O comptant de profits sur votre placement.

Lots $105.00 et $125.00 chacun payable $5.00 comptant et $5 par mois sans intérêt. Actes sans frais aux héritiers en cas de mort. Seulement 2 terrains à un acheteur.

Mexican Gulf Land Company,

909 Hibernia Bank Bldg,

Nouvelle-Orléans, Lne.

31 juil—3m—dim ma

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adeline Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Calder et als.

No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage, près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE.

906 rue Dublin, enclaveure Burthe.

George N. Foucher et als vs Mlle Julia Long et als.

No 73,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division E, absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Deibel le 21 juillet 1904 dans affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'ilot 82—C, maintenant 109, dans le cinquième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante (autrefois Madison), Burthe et Eim (autrefois rue Troisième), formant l'encoignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe, étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2, les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats

25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jules A. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 sole, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank A. Monroe exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lapeyre, Monroe & Bronsdale et James McConnell, J., avocats.

14 oct—14 16 23

Succession de Marie C. Jennings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 700—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Rufus King Hirsman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—B. Tiche, avocat.

13 oct—13 17 22

Succession de Mme Mary Farrel Field, veuve de Spencer Field.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,860—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Mme May Field Craven, femme de James E. Craven, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Branch K. Miller, avocat.

15 oct—15 19 24

Succession du Rév. John W. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 399—Division A—Attendu que Mme Marie Moore, veuve de feu John W. Moore, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu le Révérend John W. Moore décédé testat—avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter Guion, avocat. 15 oct—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Les, Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la Lincoln Trust Company de Missouri, le curateur de la succession et intérêt de la personne de Charles F. Lurges, quelle dit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit intérêt désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir ce qu'elles en ont ou peuvent en avoir dans les trente jours de la date de la première annonce de cela, pourquoi la demande dudit curateur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.

21 sept—21 26—oct 5 14 20

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bon prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS.

SUCCESSEURS DE FRANTZ BRON & CO

833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital.....$ 500.00 00

Actif.....1,148 624 41

Surplus net.....310,910 00

CHARLES JANVIER, Président. R. R. CRAIG, Vice-Président.

FERGUS G. LEE Secrétaire.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. CHIBOS.

Pertes payées depuis l'organisation.....$4,613,509 79

8 jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2123 rue Terpsichore, entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camere vs Frederick Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 331.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomene et Terpsichore, désigné par le numéro vingt sept de l'ilot No Quinze maintenant (ilot No 321) sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er avril 1889 déposé en l'étude de A. Mazureau, ancienne notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet et portant le No municipal 3101 rue St Claude.

L. et Mme Otto H. Miller vs Robert Cox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,321—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St Claude, Clouet, Marais (autrefois Moreau) et Louisa, formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue St Claude sur cent dix huit pieds six pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Clouet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1213 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Reoble.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies et privilèges servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant situés dans le cinquième district de cette ville, formant l'encoignure des rues Tèche et Liberté, portant les numéros 1212 et 1214 rue Tèche, anciennement Monroe, Lamarque et Liberté, anciennement Lapeyrouse et De Armas, et Avenue Prytania, anciennement rue Mathieu, ci-devant désignée comme étant No 7 de la ville de McDonogh ville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, aux environs d'un notaire en cette ville comme suit—No 1 sur la rue des Liaps, No 2, et maintenant désignée comme étant No 213 sur un plan fait par A. De Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bonny, anciennement un notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquelle dite lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds six pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats

17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis etc., etc.

W. R. Stringfellow vs L. Grunewald Sr et al.

(Joseph P. Martinez, subrogé.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 672—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. W. R. Stringfellow et en faveur du plaignant, en ville Joseph P. Martinez, subrogé à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 22 octobre 1904, à 11 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison assortis, consistant en seul de meubles de salon et de chambre à coucher en argentine et plaqué, glaces et ornements en verrerie divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

James Wilkinson, avocat pour le plaignant.

11 oct—11 15 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

E. H. Chadwick vs Octave Phillips.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,746—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me District de cette ville, le MARDI, 25 octobre 1904, à 11 heures a. m. Un wagon à quatre roues et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant. — CHAS R. KENNEDY, Constable. 16 oct—16 23 25

Board of Administrators of the Tulane Educational Fund vs Lewis Wilson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle Orléans.—No 18 919 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 25 octobre 1904, à 11 heures a. m., à savoir—Un lot de meubles de bureau et un Roller Top Desk, quatre tables, chaises, un porte chapeaux, stores de fenêtre Kugel, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en bureau. Conditions—Comptant—CHAS R. KENNEDY, Constable. 16 oct—16 23 25

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième.

A LENCAN

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72 396—Division E—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Hon. W. H. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies et privilèges servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, formant l'encoignure des rues Troisième, Quatrième, Tchoupitoulas et Magazine, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Sur 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un cabinet à eau etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente prévoyant Robert J. Maloney, notaire, l'acquéreur devant faire un dépôt de cinq pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,

331 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.

25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—CF

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche

804 et 806 RUE DU CANAL.

2 1er nov—Dim Mar Jeu Sam

JOUES ROSES

TEINT DE PERLE

SANS L'USAGE DE COSMETIQUES.

Les résultats les plus étonnants et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach" Renommé de Madame A. Ruppert, conjointement avec son Baume Egyptien et son Savon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui purifie d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaure, écartant toutes les taches, rugosités, irritations, rousseurs, pustules, boutons, imperfections ou autres afflictions de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement unie comme de l'albâtre, mettant le vermillon de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essayez-le. Vous en serez enchantées.

ROUSSEURS, BOUTONS, ETC., RADICALEMENT DETRUITS.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour $2.00. Le prix du "Face Bleach" seul est de $2.00, par conséquent vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Nous étendrons aussi cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

713-717-719 RUE DU CANAL.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.....$3 239.091 Pertes par l'incendie de Boston en 1872.....$1,439,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Common

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAVE WEISPELDT, L. C. FALLON, LUCIEN E. MOORE, T. M. SORIA, CLARENCE F. COW Secrétaire Résident, J. G. PEPPER Assistant-Secrétaire.

THOS. H. ANDERSON Député-Assistant secrétaire.

10avril—1an—JeuDimMar